Communication présentée au colloque :

RELIGIONS ET GUERRE

Organisé par l'Institut du Droit de la Paix et du Développement UFR de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, en collaboration avec l'UNESCO ET Antipolis, et l'Institut Portatlis de L'Université Aix-Marseille III.

Nice,13 et 14 Décembre1990

tous temps revêtu une grande importance, m'honorent et me témoignent de confiance et de considération. Par ma modeste intervention, je désire attirer votre attention sur la position de l'Islam face à la paix et à la guerre, facettes d'une même problématique lourde de difficultés et porteuse d'incidences.

A cet effet, je tiens tout d'abord à souligner que l'Islam est une religion de coexistence et de tolérance, et que sa conception de la paix repose sur des notions nettes et clairement déterminées. Dans le Coran le terme As-Silm (السـلم) qui signifie paix revient trois fois ; ses synonymes As-salm (السـلم) cinq fois et As-salâm(السلام) quarante deux fois, sans citer les termes dérivés tels que Islam (الإسلام) qui exprime la soumission à Dieu et le dévouement à son culte. L'Islam est également appelé silm (السلم) ou Salam (السـلم) tous deux désignant la paix, ce qui a fait dire Imrou Al Kais Bnou Abis Al Kindi – poète ayant vécu avant et après l'avènement de l'Islam - : « Je ne puis substituer Dieu à un autre seigneur ni silm (السلم) à une autre religion »,et abdou Allah Bnou Mohamed Al Ansari- poète omeyyade dénommé Al Ahouas : « Ils ont ôté l'ennemi du Silm (de la paix) de la cour de leur maison et ancré le pilier de la religion après la vacillation ».

Examinons également cette parole de Dieu adressée à son prophète : « S'ils s'inclinent à la paix tu t »y prêteras aussi et tu mettras ta confiance en Dieu ».(Sourate le butin-verset 63)(1). Voyons aussi celle-ci

(1)Pour tous les versets cités, la communication s'est référée à la traduction de Kasimirski (Ed.Garnier Flammarion)

musulmans exclusivement.

La vraie religion, comme le veut l'appellation de l'Islam, signifie la religion de la paix et de la conciliation. Cette idée est mise en valeur dans les versets précédant celui-ci et qui ont trait au combat : « Combattez dans la voie de Dieu contre ceux qui vous feront la guerre. Mais ne commettez point d'injustice en les attaquant les premiers car Dieu n'aime point les injustes. Tuez-les partout où vous les trouverez et chassez-les d'où ils vous auront chassés. La tentation à l'idolâtrie est pire que le carnage à la guerre. Ne leur livrez point de combat auprès de l 'oratoire sacré, à moins qu'ils ne vous y attaquent. S'ils le font, tuez-les. Telle est la récompense des infidèles. S'ils mettent un terme à ce qu'ils font : Certes Dieu est indulgent et miséricordieux. Combattez-les jusqu'à ce que vous n'ayez point à craindre la tentation ; et que tout culte soit celui du Dieu unique. S'ils mettent un terme à leurs actions ; plus d'hostilités. Les hostilités ne seront dirigées que contre les impies »(Versets 186 à 189).

« Ne vous précipitez pas de vos propres mains dans l'abîme. Faites le bien car Dieu aime ceux qui font le bien »(verset 191)

Par ailleurs, le terme As-Salam (السـلام) qui – je le rappelle signifie la paix – figure parmi les attributs de Dieu. Cette appellation trouve certainement son origine dans la notion de paix ainsi que dans l'exemption de Dieu (سـا مـن) de tout manque, défaut, vicissitude ou

[٢] Kasimirski a traduit Silm par vraie religion

établissement et à la réalisation d'un échange minimum de services et d'intérêts. L'un des principaux jalons de cet ordre réside dans la connaissance mutuelle dont il est question dans sourate les Appartements – verset 13 : « O hommes, nous vous avons procréés d'un homme et d'une femme ; nous vous avons partagés en familles et en tribus afin que vous vous connaissiez entre vous. Le plus digne devant Dieu est celui d'entre vous qui le craint le plus. Or Dieu est savant et instruit de tout ».

*Le deuxième principe soutient que la coexistence doit se fonder sur le dialogue. En Islam, il s'agit d'un dialogue scientifique visant l'échange des connaissances et des idées dans le but de résoudre les problèmes et non dans celui d'une confrontation dialectique ni d'une polémique violente recherchant la suprématie et l'hégémonie. Dieu dit dans sourate l'Abeille, verset 127 : « Appelle les hommes dans le sentier de Dieu par la sagesse et par des admonitions douces ; si tu entres en dispute avec eux, fuis-les avec honnêteté car ton seigneur connaît le mieux ceux qui dévient de son sentier et ceux qui suivent le droit chemin ».Il dit aussi dans sourate l'Araignée verset 45 : « N'engagez des controverses avec les hommes des écritures que dans la manière la plus honnête, à moins que ce ne soient des hommes méchants. Dites : Nous croyons aux livres qui nous ont été envoyés. Notre Dieu est le vôtre :c'est tout un. Nous résignons entièrement à sa volonté »

*Le troisième principe réside dans l'appel du Coran à la nécessité d'éviter les antagonismes et conflits et partant, toutes les pertes et dommages qui résulteraient. Le Coran- dans le verset 33 de Sourate la Table – relate l'assassinat de Abel par son frère Caïn dont l'offrande n'a

A ce niveau, permettez-moi de vous soumettre une notion souvent mal comprise à savoir l’appel de l’Islam à la guerre sainte (Le jihad).Quatre points sont à préciser :

*L’Islam admet l’existence du bien et du mal ainsi que celle d’une lutte perpétuelle entre eux engendrant la guerre entre les individus et les nations, car telle est la nature humaine. En effet le système divin veut que le mal attaque le bien et que ce dernier se défende et triomphe pour que règne sa justice. C’est pourquoi- à l’instar de toutes les autres religions d’ailleurs – l’Islam légitime et autorise la guerre pour sauvegarder la vie, la vertu et le message divin. A cet égard, le verset 41 de Sourate le Pèlerinage est très expressif : « Si Dieu n’eut repoussé une partie des hommes par les autres, les monastères, les églises, les synagogues et les oratoires des musulmans où le nom de Dieu est invoqué sans cesse auraient été détruits. Dieu assistera celui qui l''assiste dans sa lutte contre les impies ».

*L’Islam refuse de recourir à la guerre pour forcer les païens à embrasser la religion musulmane. Dieu dit dans sourate La Génisse – verset 257 : « Point de violence en matière de religion. La vérité se distingue assez de l’erreur. Celui qui ne croira pas au Thagout (les idoles) et croira en Dieu aura saisi une anse solide à l’abri de toute brisure ».

*La forte incitation de l’Islam à la paix –comme le démontre un verset cité plus haut relatif au combat – ne saurait signifier l’acceptation de l’agression et du despotisme, la non dénonciation du mal et du mensonge, la résignation à l’injustice et à l’avilissement, ni toute autre

leurs conflits par des moyens pacifiques et à s'abstenir d'utiliser la force et la menace afin que soient préservées la paix, la sécurité et la justice internationales.

Sauf en cas de légitime défense, cette charte interdit de recourir à la guerre tel que le stipule son article 51 : « Aucune disposition de la présente charte ne porte atteinte au droit naturel de la légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales... »

C'est ainsi que l'Islam incite au Jihad (La guerre sainte) afin d'écarter toutes modalités de violation de ces lois partant de la défense individuelle en ce qui touche la personne, sa famille et ses biens à la défense de la société, de la patrie et de la religion. Il s'agit ici de protéger les valeurs sacrées de la calomnie et la personne individuelle et collective de l'abaissement et de l'humiliation.

Il est à noter aussi que le Jihad en Islam est d'une large étendue et qu'il se présente sous différents aspects tels que l'action politique, les dépenses matérielles ainsi que tous les moyens déployés pour recouvrer le droit, repousser l'empiétement et sauvegarder l'honneur.

Bien plus, le Jihad par la résistance aux tentations et la lutte contre les impulsions est considéré comme l'étape suprême du Jihad ou « le grand Jihad » comme le dénomme le prophète.

peut que vous ayez de l’aversion pour ce qui vous est avantageux et que vous aimiez ce qui vous est nuisible. Dieu le sait ; mais vous ne le savez pas ».

L’Islam a ainsi glorifié la lutte pour la cause divine par le sacrifie de l’âme et des biens, et l’a même préférée au pèlerinage de la Mecque, à la visite des lieux saints (la Omra) et à tout autre engagement, qu’il soit prière ou jeûne. Pour illustrer cette importance, il nous suffit d’examiner les versets 10 à 13 de sourate Ordre de bataille : « O croyants ! vous ferai-je connaître un capital qui vous délivrera des tourments de l’enfer ?Croyez en Dieu et à son apôtre, combattez dans le sentier de Dieu, Faites le sacrifice de vos biens et de vos personnes ; cela vous sera plus avantageux si vous le comprenez. Dieu pardonnera vos offenses. Il vous introduira dans les jardins où coulent des fleuves. Vous habiterez éternellement de charmantes demeures. C’est un bonheur immense. Il vous accordera encore d’autres biens que vous désirez, l’assistance de Dieu et la victoire immédiate ».

Cette valorisation du Jihad peut également être relevée à partir de plusieurs propos du prophète :

1-« Celui dont les pieds seront couverts de poussière pour la cause de Dieu ne connaîtra point le feu ».

(Propos rapporté par Boukhari, Tirmidi, Nassaï et Ibn Hambal).

faites-moi part d'une action égalisant le Jihad ».

Le prophète répondit : »Tu ne peux pas ».Il dit : « Informez-moi ».

Le prophète demanda : « Lorsque le combattant va au Jihad, peux-tu jeûner sans rupture et prier sans arrêt ? » « Il répondit : « non ».Le prophète dit : « C'est ce qui équivaudrait au Jihad » (propos rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidi et Nassaï).

Cependant, lorsque l'Etat musulman se trouve contraint à la guerre, celle-ci est régie par des règles, lois, normes et principes comme le soulignent les propos du prophète : « Conquérez pour la cause de Dieu, combattez ceux qui ne croient pas en Dieu mais ne dépassez pas les limites, ne trahissez pas, ne défigurez pas les victimes et ne tuez ni les enfants ni les religieux »(propos rapporté par Ibn Hmabal), « Ne tuez ni le vieillard décrépit ni le petit enfant ni la femme »(propos rapporté par Darimi).

Ces règles englobent également l'après-guerre notamment le traitement des otages lequel a suscité bien des débats chez les théologiens et juristes musulmans suite à un propos du prophète rapporté par Ibn Hmabal : « Je suis le Prophète de La clémence et le prophète de la bataille ».

Ceci dit, il n'est pas à démontrer qu'en période de paix, l'Etat islamique établit des relations politiques, économiques, culturelles et sociales avec les autres pays. Il entretient également des rapports d'échange fondés sur l'égalité, la réciprocité et la protection des intérêts communs, et veille à la continuité de ces rapports comme stipulé dans

idolâtres avec lesquels vous avez fait alliance ».

Dieu en exclut ceux qui restent fidèles à l'engagement dans son verset 4 de la même sourate : « Cela toutefois ne concerne pas les idolâtres avec qui vous avez fait la paix et qui ne l'ont point violée, ni prêté à personne aucun secours contre vous. Gardez fidèlement envers eux les engagements pris jusqu'à l'expiration du terme ».

Le respect des engagements et chartes revêt en Islam une importance telle que le prophète refusait de recevoir les personnes venues embrasser la religion musulmane sans l'autorisation de leur tuteur et ce, conformément à la conciliation d'Al Houdaïbia.

Chers confrères,

Pour conclure, je voudrais reprendre le point autour duquel s'est articulée mon intervention : la conception de la paix et de la guerre par l'Islam qui, en dépit de ses particularités, se rallie à celle des autres religions toutes porteuses d'un message au service de l'homme et de son intégration dans un univers sain et heureux. Cette intégration n'est autre qu'un passage au salut de l'autre monde malgré toutes les guerres déclarées au nom de la foi et de la croyance de ceux qui les ont déclenchées.

L'humanité ne saurait revivre une autre ère de combats pour conquérir – Comme jadis – des territoires ou pour convertir des coeurs croyant en telle religion ou en telle autre ; elle n'en a pas besoin. Elle devrait plutôt œuvrer pour que règne entre les individus et les peuples